



1ER SYNDICAT DANS LE 1ER DEGRÉ  
AU NIVEAU NATIONAL ET  
DÉPARTEMENTAL

## BULLETIN D'ADHÉSION RETRAITÉ·ES 2025/2026

à renvoyer à  
FSU-SNUipp 68  
19 boulevard Wallach  
68100 MULHOUSE  
ou au [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



### Cotisations 2025/2026

- 100€ (pension < 1500 €) avec un coût réel après crédit d'impôt de 34€
- 105€ (pension > 1500 €) avec un coût réel après crédit d'impôt de 35.70 €

Et puis zut ! Je me syndique à la **FSU-SNUipp**  
pour :

- continuer à défendre les services publics et l'école en solidarité avec les collègues en activité

- défendre les revendications des retraité·es : indexation des pensions, pouvoir d'achat, reconnaissance sociale, l'accès aux soins pour tous, une loi sur la perte d'autonomie

fondée sur la prise en charge à 100 % par la sécurité sociale permettant l'égalité de tous les citoyen·nes, sur l'ensemble du territoire...



### Le secteur retraité·es de la FSU-SNUipp



**Françoise**  
HOFFERT



**Bernard**  
EICHHOLTZER

### Les autres membres du bureau



**IMPORTANT** : Avec **le crédit d'impôt**, même si vous êtes non-imposable, le Trésor Public vous fera un **remboursement** équivalent à 66% du montant de votre cotisation syndicale.

**Votre attestation fiscale vous parviendra en 2027 pour la déclaration des revenus de l'année 2026 (qui comprend toute l'année scolaire 2025-2026).**

### Où va ma cotisation?

Une part est reversée à la trésorerie nationale de la FSU-SNUipp pour financer, entre autres, les publications « POUR » et « Fenêtres sur Cours » et « INFOS RETRAITES » que vous recevrez. Le reste permet à la FSU-SNUipp 68 de fonctionner, financer les actions (manifestation, stages syndicaux...), éditer et envoyer notre bulletin départemental « Couleurs d'école », et participer à une caisse de solidarité.

